

Chapitre 9

Préparatifs nécessaires à la mise en place du contrôle de l'infection



Ce chapitre décrit comment :

- Parmi les membres du personnel hospitalier, nommer une personne qui coordonnera les actions.
- Vérifier que tout est prêt pour la mise en pratique des mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV.
- Choisir et former le personnel qui aura à travailler avec des malades atteints de FHV.
- Mobiliser la communauté.
- Inventorier le matériel en place et se procurer ce dont il est besoin en cas de FHV.
- Trouver les adaptations nécessaires au cas où le matériel serait limité ou ne serait pas disponible.



Chapitre 9

Chapitre 9 Préparatifs nécessaires à la mise en place du contrôle de l'infection

Lorsque l'on soupçonne un cas de FHV, les efforts seront concentrés sur les soins et les mesures de contrôle de l'infection devront commencer aussitôt. A ce moment, le temps ne permettra plus d'entreprendre une formation initiale sur le contrôle de l'infection.

Être prêt à ce moment devant l'urgence peut, par la suite, sauver des vies. Les membres du personnel de santé sauront comment contrôler l'infection par des mesures appropriées, le matériel sera prêt à l'emploi et la prévention de la maladie dans le centre de soins sera plus efficace.

Ce chapitre décrit comment se préparer pour contrôler l'infection.

9.1 Nommer un coordonnateur pour surveiller les préparatifs

Il se peut qu'un individu soit déjà coordonnateur pour les situations d'urgence. Cette personne peut servir aussi de coordonnateur pour les FHV. Si le coordonnateur pour les situations d'urgence ne peut pas assumer les activités liées aux FHV, choisir une autre personne qui a de l'autorité. Il faudra discuter les tâches du coordonnateur pour les FHV, à savoir :

- Surveiller tous les préparatifs nécessaires au contrôle de l'infection.
- Servir de personne-contact pour informer et diriger les opérations quand un cas de FHV est suspecté.
- Fournir des informations à tout le personnel de l'hôpital sur les FHV et les risques qui y sont associés.
- Organiser une formation sur le contrôle de l'infection en cas de FHV pour les membres du personnel médical, du personnel de laboratoire et du personnel chargé du nettoyage qui travailleront directement avec les malades atteints de FHV ou avec des liquides corporels contaminés.



Chapitre 9

- Charger les membres du personnel médical, du personnel de laboratoire et du personnel de nettoyage, de s'assurer que toutes les précautions nécessaires ont été prises et que le protocole de traitement et les procédés de nettoyage ont été correctement réalisés dans leur service.
- Embaucher, ou réaffecter, et former des personnes supplémentaires pour la désinfection des déchets, des vêtements et du matériel.
- S'assurer que des équipes ont été formées à la préparation et au transport des corps pour l'inhumation.

9.2 Vérifier que tout est prêt pour la mise en pratique des mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV

Se tenir prêt à la mise en place du contrôle de l'infection en identifiant les problèmes et en y trouvant des solutions. S'assurer que les membres du personnel médical sauront soupçonner une FHV, et en particulier :

- Ceux qui voient les patients à leur arrivée à l'hôpital et qui décident du service d'admission
- Ceux qui travaillent dans le service des consultations externes
- Ceux qui travaillent dans le service des urgences.

9.2.1 Contrôler la pratique du lavage des mains

Le lavage des mains systématique devra faire partie du niveau minimum de précautions standard.

Pour renforcer la pratique du lavage des mains, contrôler cette pratique et l'améliorer si cela est nécessaire. Par exemple:

- A-t-on bien insisté sur la nécessité de se laver les mains de façon systématique ?
- Est-ce que tous les membres du personnel se lavent les mains après chaque malade, et en particulier lorsque le malade est nouveau et fébrile ?

- Y a-t-il suffisamment de savon ? Y a-t-il l'eau courante ou bien peut-on avoir des seaux d'eau propre à disposition là où les membres du personnel de santé peuvent en avoir besoin ?
- A-t-on posé des affiches bien visibles rappelant aux membres du personnel de se laver les mains ?

9.2.2 S'assurer que les membres du personnel soignant sont à même de reconnaître un cas suspect de FHV

Évaluer le besoin de former le personnel de santé pour soupçonner une FHV. Par exemple :

- Est-ce que le personnel de santé connaît la définition de cas pour une FHV ?
- Est-ce que le personnel de santé est au courant de la marche à suivre pour informer le coordonnateur pour les situations d'urgence ou le coordonnateur des FHV, si l'on soupçonne l'existence d'un cas de FHV ?
- Est-ce que les membres du personnel de santé, dans leurs services respectifs, connaissent le niveau de précautions standard de l'établissement de soins ? Observent-ils en permanence les précautions standard pour prévenir la transmission hospitalière des FHV et des autres maladies transmissibles comme le SIDA et l'hépatite B ?

9.2.3 S'assurer que tout est prêt pour installer une zone d'isolement pour les FHV

- A-t-on réservé, pour l'isolement des malades de FHV, un endroit qui répond aux critères définis au paragraphe 3.1 ?
- A-t-on revu l'agencement de la salle et la disposition des fournitures et du matériel d'équipement ?
- A-t-on fait un plan qui montre où se trouveront le vestiaire, la chambre du malade, le vestiaire du personnel de nettoyage et le vestiaire des membres de la famille (si nécessaire) ?

Un plan préparé à l'avance peut être utilisé comme référence pour installer en urgence une zone d'isolement.



Chapitre 9

9.2.4 Vérifier le niveau de préparation du personnel médical, du personnel de laboratoire et du personnel chargé du nettoyage

Parmi les membres du personnel, certaines personnes devront être choisies pour être informées sur ce que l'on attend d'elles quand un malade sera suspect de FHV. Par exemple :

- Y a-t-il une personne chargée des liaisons avec la famille ? Cette personne
 - Fournira l'information utile et aidera les familles à prendre soin du malade
 - Aidera les familles à trouver un endroit proche de l'hôpital où elles puissent faire la cuisine, dormir et se laver
 - Parlera de leurs inquiétudes avec les membres de la famille.
- A-t-on désigné les membres du personnel soignant qui auront accès à la zone d'isolement en cas de FHV ? Tous les membres du personnel hospitalier devraient connaître et observer les précautions standard de façon adéquate ; il faut aussi désigner parmi le personnel, des personnes qui devront savoir quand et comment utiliser les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV.
- A-t-on désigné un membre du personnel de laboratoire qui travaillera avec les échantillons provenant de malades atteints ou suspects de FHV ? Les membres du personnel de laboratoire ont un risque de transmission particulier car ils manipulent des échantillons biologiques. Ils ne voient pas les malades et ne peuvent pas savoir si les échantillons sont infectés par un germe dangereux. Quand survient un cas de FHV, on assignera une seule personne pour les échantillons des malades atteints de FHV. Cette personne effectuera tous les tests sur les prélèvements de ces malades. S'assurer que cette personne sait quand et comment utiliser les vêtements protecteurs et sait comment désinfecter sans risques les déchets et les liquides renversés.

- A-t-on désigné certaines personnes parmi les personnes chargées du nettoyage et les a-t-on formées aux mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV ? Les personnes chargées du nettoyage ont des contacts étroits avec le matériel infecté et les déchets répandus. Elles sont saumises à haut risque de contamination si elles n'observent pas les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV. Choisir les personnes qui seront responsables de l'entretien de la zone d'isolement, de la blanchisserie et de l'endroit où l'on prépare les corps. Leur donner une formation sur l'utilisation des mesures de contrôle de l'infection.
- A-t-on désigné les équipes chargées de la manipulation des corps des malades décédés et les a-t-on formées aux mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV ? Les personnes de l'hôpital ou les volontaires de la Croix Rouge qui préparent les corps avant de les rendre à la famille sont saumises à haut risque de contamination car le corps du malade, atteint de FHV, reste contagieux plusieurs jours après la mort.

Le coordonnateur des FHV devra rencontrer chacun des groupes du personnel pour leur expliquer le risque de transmission hospitalière, les informer sur les programmes de formation et répondre à leurs questions.

9.3 Assurer la formation du personnel de santé sur les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV

Apprendre à utiliser de nouvelles méthodes prend du temps et demande de la pratique. Les membres du personnel de santé, qui ne savent pas comment mettre en pratique les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV, devront recevoir une formation sur ce sujet. Ils auront besoin de connaître leur nouvelles tâches, de les voir exécuter et de s'entraîner à les accomplir. Les personnes qui ne sont pas familiarisées avec le port des vêtements protecteurs devront s'entraîner à les mettre et à travailler en les portant, avant qu'un cas de FHV ne se présente.

Inclure une information sur les FHV et les moyens du contrôle de l'infection dans les sessions de formation continue¹¹ du service.

11 On trouvera à l'annexe 14 une suggestion de programme pour la formation continue qui peut être adaptée à chaque service.



Chapitre 9

Discuter sur des sujets tels que :

Information générale sur les fièvres hémorragiques virales (FHV) :

- Les FHV sont causées par différents virus transmis à l'homme par des mammifères ou des arthropodes.
- Chaque virus est responsable d'une maladie différente mais tous s'attaquent aux petits vaisseaux sanguins.
- Le virus est habituellement disséminé dans l'organisme et peut entraîner des hémorragies nasales, buccales, intestinales et sous-cutanées.
- Les signes dont les malades se plaignent le plus souvent sont : la fièvre, des douleurs diffuses, une asthénie même après réhydratation, de la diarrhée, des douleurs musculaires généralisées et des douleurs lombaires.
- L'examen clinique peut ne montrer qu'une injection conjonctivale (yeux rouges), une hypotension légère, des rougeurs et des hémorragies.
- L'évolution des FHV conduit au choc cardio-vasculaire, avec des hémorragies généralisées, une sensibilité à la douleur et des signes neurologiques.
- Parmi les FHV, on trouve :
 - En Afrique : la fièvre de Lassa, la fièvre de la vallée du Rift, la maladie de Marburg, la fièvre hémorragique à virus Ebola, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et la fièvre jaune.
 - En Amérique du Sud : la fièvre hémorragique d'Argentine, la fièvre hémorragique de Bolivie, la fièvre hémorragique du Venezuela, la fièvre hémorragique avec syndrome rénal, la fièvre jaune et la dengue hémorragique.
 - En Asie : la fièvre hémorragique avec syndrome rénal et la dengue hémorragique.¹²

12 Consulter l'annexe 2 pour plus d'information sur les FHV dans votre région.

Risque de transmission des FHV dans un établissement de soins

En se servant de l'information sur les FHV et leur transmission et des épidémies précédentes dans la région et en se référant au contenu de l'introduction et du chapitre 2 de ce manuel, expliquer que :

- Le virus est présent dans les fluides corporels.
- Le virus se transmet par contact non protégé entre un malade et une personne non infectée.
- Les FHV ne sont pas des maladies fréquentes mais elles sont dangereuses et posent des risques graves au niveau de l'établissement de soins.

Contrôle de l'infection en cas de FHV

Quand un cas de FHV est suspecté, l'hôpital doit immédiatement prendre des dispositions pour limiter la transmission de la maladie. Il faut pour cela :

- Installer une salle isolée pour les malades.
- Limiter les contacts avec les malades atteints de FHV à un petit nombre de personnes spécialement formées et, dans certains endroits, à un membre désigné de la famille qui a été spécialement formé aux mesures de contrôle de l'infection.
- Limiter le plus possible le nombre des procédés invasifs pour le traitement des malades.
- Faire porter des vêtements protecteurs à tous les membres du personnel ou de la famille qui ont des contacts avec les malades ou avec leurs liquides corporels.
- Désinfecter le matériel et traiter les déchets de façon à ce qu'il y ait le moins de risques possibles.

Que faire en cas d'exposition accidentelle ?

Fournir l'information nécessaire sur la conduite à tenir lors d'expositions accidentelles. Ceci est détaillé au paragraphe 5.13 de ce manuel.



Chapitre 9

9.4 Prévoir une campagne d'éducation de la communauté

Le chapitre 8 décrit comment mobiliser la communauté en situation d'urgence. Cependant la mobilisation sera facilitée et d'autant plus rapide qu'elle aura été préparée.

Le meilleur moment pour créer un comité de mobilisation est dès maintenant. Les différentes étapes de la préparation sont les suivantes :

- Rechercher les ressources-clé de la communauté :
 - Rechercher les organisations-clé et les faire figurer sur la feuille d'informations sur la communauté (page 105).
 - Trouver la personne à la tête de l'organisation ou son représentant.
 - Rencontrer la personne à la tête de l'organisation ou son représentant.
- Rencontrer les personnes importantes de la communauté :
 - Les informer sur les FHV.
 - Expliquer le but du comité de mobilisation.
 - Faire préciser quelles sont les ressources humaines pour chaque organisation.
 - Faire préciser l'équipement disponible en provenance de chaque organisation.
 - Définir les canaux de communication entre le comité de mobilisation et le coordonnateur des FHV.
 - Noter toutes les informations sur la feuille prévue à cet usage.
 - Mettre à jour tous les ans la feuille d'informations sur la communauté.

Lorsqu'un cas de FHV est soupçonné, le comité peut se réunir rapidement pour prendre les dispositions nécessaires à la mobilisation des ressources et pour démarrer une campagne d'éducation.

9.5 Faire l'estimation des fournitures et de l'équipement médical requis

En se servant de la liste donnée en fin de chapitre, rechercher quel est le matériel déjà disponible dans l'établissement de soins. Ce matériel peut-il être mis de côté pour servir au moment où il sera utile pour contrôler l'infection en cas de FHV ? Si ce matériel n'est pas disponible dans l'établissement, peut-on l'obtenir ailleurs en cas d'épidémie ?

Si le matériel est en quantité limitée ou n'est pas disponible, voir dans ce manuel des suggestions de remplacement pratiques et moins coûteuses. Quand une partie du matériel n'est pas disponible, chercher ce qui pourrait le remplacer pour le même usage. Se procurer alors l'objet de remplacement et le ranger jusqu'au moment où il sera utile.

Par exemple, examiner le système de traitement des ordures et voir ce qui peut être amélioré pour un système sûr en cas de FHV. Demander à ce que l'on prépare un incinérateur (s'il n'y en a pas de disponible) afin qu'il soit prêt à l'avance. Encourager le personnel à s'entraîner à s'en servir.

La liste qui commence à la page suivante énumère les différentes fournitures nécessaires et les quantités recommandées pour chacune d'elles. S'en servir pour noter ce qui est disponible ou non, et ce qui doit être fait pour être prêt à contrôler l'infection en cas de FHV.

9.6 Vérifier le matériel régulièrement

Tous les quatre mois par exemple, s'assurer que le matériel est sec, propre et prêt à l'emploi.



Chapitre 9

| Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : précautions standard Recommandations pour le lavage des mains et la manipulation sans risques des instruments pointus* | | | | | |
|---|---|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
| source d'eau propre | préparée suivant les besoins | | | | |
| réipients avec la quantité d'eau nécessaire par jour pour le lavage des mains à défaut d'eau courante | 1 ou 2 grands réipients | | | | |
| louches | plusieurs louches | | | | |
| seaux ou cuvettes pour le lavage des mains | 1 seau ou 1 cuvette à chaque endroit où l'on a besoin de se laver les mains | | | | |
| savons | plusieurs pains de savon coupés en morceaux | | | | |
| porte-savons | 1 porte-savon pour chaque poste de lavage des mains | | | | |
| serviettes à usage unique | 1 rouleau par membre du personnel et par semaine | | | | |
| boîtes à aiguilles à parois résistantes | 1 boîte à chaque endroit où on utilise des instruments pointus | | | | |
| réipients remplis d'eau savonneuse pour les aiguilles et les seringues qui doivent être nettoyées et désinfectées en vue d'une réutilisation | 1 réipient à chaque endroit où on utilise des instruments pointus | | | | |
| réipients contenant de l'eau de Javel pure | 1 réipient dans la zone de nettoyage | | | | |
| eau propre pour rincer les aiguilles et les seringues | 1 à 5 litres | | | | |
| bocaux propres et désinfectés pour garder les aiguilles et les seringues désinfectées | 1 bocal pour chaque malade de la zone d'isolement | | | | |

* Ceci fait partie du niveau minimum de précautions standard à observer avec tous les malades quel que soit leur statut infectieux

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : isolement du malade

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| lits | 1 lit par malade | | | | |
| matelas ou tapis de sol | 1 matelas ou tapis de sol par malade | | | | |
| draps et couvertures | 1 paire de draps par malade au moins | | | | |
| alèses | 1 alèse par malade | | | | |
| thermomètres | 1 thermomètre par salle d'isolement (1 par malade si possible) | | | | |
| stéthoscopes | 1 stéthoscope par salle d'isolement | | | | |
| tensiomètres | 1 tensiomètre par salle d'isolement | | | | |
| réipients fermés contenant de l'alcool ou une solution d'eau de Javel pour désinfecter les thermomètres et les stéthoscopes après chaque usage | 1 récipient par salle d'isolement | | | | |
| boîtes à aiguilles ou cuvettes en plastique contenant une solution d'eau de Javel pour y jeter les aiguilles et seringues usagées | 1 boîte par salle d'isolement | | | | |
| tables de chevet ou étagères | 1 table de chevet ou étagère par malade | | | | |
| horloge murale avec aiguille trotteuse | 1 horloge par salle d'isolement | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : isolement du malade

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| serviettes à usage unique | 1 rouleau de serviettes à usage unique par malade et par semaine | | | | |
| urinal | 1 urinal par malade | | | | |
| paravents (ou draps tendus sur des cordes) à placer entre les lits | longueur suffisante pour entourer la zone d'isolement | | | | |
| pancartes portant la mention "zone d'isolement : accès interdit" | 10 pancartes | | | | |
| affiches illustrant les précautions d'isolement en cas de FHV | 1 affiche | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : vêtements protecteurs*

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|---|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| vêtements de travail ou vêtements usagés | 1 ou 2 tenues par personne | | | | |
| blouses chirurgicales | 3 blouses réutilisables par membre du personnel ou 4 blouses à usage unique par semaine | | | | |
| tabliers en plastique | 1 tablier par membre du personnel qui en a besoin ou 3 tabliers à usage unique par semaine et par personne | | | | |
| gants fins | 3 douzaines de paires de gants fins par personne et par semaine | | | | |
| gants épais ou gants de ménage | 2 paires de gants épais par personne | | | | |
| masques à filtre HEPA ou autres masques de biosécurité | 1 à 2 masques par membre du personnel qui en a besoin | | | | |
| masques de coton | 3 à 4 par personne | | | | |
| bottes en caoutchouc | 1 paire de bottes en caoutchouc par personne | | | | |
| calots | 1 à 2 calots par personne | | | | |
| lunettes de protection | 1 paire de lunettes par membre du personnel dans la zone d'isolement | | | | |
| étagères ou placards avec serrure | 1 placard situé hors du vestiaire | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : vêtements protecteurs*

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| étagères couvertes pour les bottes désinfectées | 1 étagère hors du vestiaire | | | | |
| portemanteaux, crochets, pour suspendre les vêtements de travail et les blouses à réutiliser | 1 portemanteaux par membre du personnel de santé | | | | |
| tire-bottes | 1 tire-bottes par vestiaire | | | | |
| rouleaux de plastique adhésif | 1 rouleau de plastique adhésif par vestiaire | | | | |
| vêtements protecteurs propres supplémentaires pour la zone d'isolement | 1 à 3 jeux selon le personnel | | | | |
| vêtements protecteurs supplémentaires pour le vestiaire | 1 à 3 jeux | | | | |

* Tous les membres du personnel hospitalier, y compris les personnes chargées du traitement des déchets, de la désinfection ou du nettoyage du matériel et de l'équipement médical contaminé, **devront porter les mêmes vêtements protecteurs que les membres du personnel soignant qui donneront les soins directs aux malades.**

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : désinfection

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|---|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| produits nécessaires à la préparation des désinfectants | | | | | |
| seaux en plastique avec couvercle pour la préparation de l'eau de Javel à 1/10 | 1 seau | | | | |
| réipients pour la préparation de l'eau de Javel à 1/100 | 1 grand récipient ou plusieurs petits | | | | |
| récipient de mesure | 1 récipient gradué | | | | |
| eau de Javel | 1 litre d'eau de Javel pure donne 100 litres d'eau de Javel à 1/100 | | | | |
| matériel nécessaire pour les stations de désinfection (vestiaire et chambre du malade) | | | | | |
| seau ou cuvette contenant de l'eau de Javel à 1/10 | 1 seau par poste de désinfection | | | | |
| seaux ou cuvettes contenant de l'eau de Javel à 1/100 | 1 seau par poste de désinfection | | | | |
| seaux ou cuvettes contenant de l'eau de Javel à 1/100 pour les gants qui doivent être réutilisés | 1 par vestiaire | | | | |
| seaux ou bacs à linge pour les vêtements protecteurs contaminés qui doivent être réutilisés | 1 seau ou 1 bac par vestiaire | | | | |
| seaux ou bacs à linge pour le linge contaminé par des malades atteint de FHV | 1 seau ou bac par salle d'isolement | | | | |
| cuvettes contenant de l'eau savonneuse pour les aiguilles et les seringues usagées | 1 cuvette par salle d'isolement | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : désinfection

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| pulvérisateurs, eau de Javel à 1/100 et eau propre pour désinfecter les bottes | 1 pulvérisateur, eau de Javel à 1/100 et eau propre par poste de désinfection | | | | |
| pulvérisateurs, eau de Javel à 1/100 et eau propre pour désinfecter le sol et les murs | 1 pulvérisateur, eau de Javel à 1/100 et eau propre par poste de désinfection | | | | |
| balais et serpillières | 1 balai et une serpillière par poste de désinfection | | | | |
| matériel nécessaire pour le blanchissage | | | | | |
| seaux contenant de l'eau de Javel à 1/10 | | | | | |
| seaux contenant de l'eau de Javel à 1/100 | 2 à 3 seaux (le besoin quotidien en solution d'eau de Javel est de 10 à 30 litres) | | | | |
| seaux contenant de l'eau savonneuse | 2 à 3 seaux (le besoin quotidien en eau savonneuse est de 10 à 30 litres) | | | | |
| eau propre pour rincer le linge | 10 à 30 litres par jour | | | | |
| fil et aiguilles à coudre pour réparer les vêtements protecteurs | 5 bobines de fil et 5 aiguilles | | | | |
| poudre talc pour les gants qui ont été lavés | 1 boîte de talc par mois | | | | |
| corde à linge pour sécher les vêtements à réutiliser | | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : élimination des déchets

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|--|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| réipients contenant de l'eau de Javel à 1/100 pour le dépôt des déchets infectieux | 1 récipient par salle d'isolement | | | | |
| fosse à déchets ou incinérateur* pour brûler les déchets infectieux | 1 fosse ou 1 incinérateur par établissement. La fosse doit être profonde de 2 mètres | | | | |
| kérosène ou pétrole | 1 litre de kérosène ou de pétrole par semaine | | | | |
| bois d'allumage | | | | | |
| corde pour limiter le site d'incinération | longueur suffisante pour faire le tour du site | | | | |

* S'il n'y a pas d'incinérateur à disposition, en fabriquer un avec un fût vide de 220 litres.

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : pratiques d'inhumation sans risques

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|--|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| eau de Javel à 1/10 | en quantité suffisante | | | | |
| pulvérisateur | 1 | | | | |
| matériel pour envelopper les corps (sac à corps, draps de coton, feuilles de plastique, bandes de plastique adhésif) | en quantité suffisante | | | | |

Matériel nécessaire au contrôle de l'infection en cas de FHV : autres

| Matériel recommandé | Quantité nécessaire | Quantité disponible | Quantité à obtenir | Adaptations sur place | Contrôle du prêt à l'emploi |
|---|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| listes de matériel | en quantité suffisante | | | | |
| dossiers médicaux pour les malades | en quantité suffisante | | | | |
| formulaire pour signaler les expositions accidentelles | en quantité suffisante | | | | |
| outils de formation pour le personnel à former sur le contrôle de l'infection en cas de FHV | en quantité suffisante | | | | |

